



---

## Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation

*Suicidal problem in agriculture: a difficult evaluation*

*Problemática suicidaria en la agricultura: Una evaluación difícil*

**Philippe Spoljar**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pistes/3650>

DOI : 10.4000/pistes.3650

ISSN : 1481-9384

### Éditeur

Les Amis de PISTES

### Référence électronique

Philippe Spoljar, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 16-3 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2014, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/3650> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pistes.3650>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.



*Pistes* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation

*Suicidal problem in agriculture: a difficult evaluation*

*Problemática suicidaria en la agricultura: Una evaluación difícil*

Philippe Spoljar

---

## Introduction

- 1 Les multiples crises qui affectent le monde agricole attirent l'attention médiatique et suscitent une réponse institutionnelle lorsque les conflits ouverts surgissent bruyamment dans l'espace public. Mais à l'arrière-plan de ces crises ponctuelles se déploie à bas bruit, depuis des décennies, une crise chronique qui se solde annuellement en France par un nombre considérable de suicides, supérieur aux taux constatés pour toutes les autres catégories professionnelles.
- 2 Assez peu d'analyses spécifiques consacrées au suicide des agriculteurs en France sont actuellement disponibles. Cette lacune est déplorée depuis longtemps dans la littérature scientifique (Salmona, 2007, voir également Macé, 1984), et les études francophones existantes sont le plus souvent anciennes ou très générales (Salmona, 1994 ; Salmona, 2003 ; Laplante, 2003 ; Laplante et Lenoir, 2007 ; Jacques-Jouvenot et Laplante, 2009 ; Porcher, 2003 ; Porcher et Mouret, 2007). Toutefois, les institutions spécialisées dans les enquêtes épidémiologiques en santé au travail (InVS – Institut national de veille sanitaire) et en santé publique (DGS – Direction générale de la santé) ont fourni des évaluations quantifiées, présentées *infra*, sur des taux de mortalité par suicide restés longtemps conjecturaux. Par ailleurs, quelques passages et chapitres insérés dans des monographies dédiées à l'agriculture livrent des descriptions plus circonstanciées du travail réel des agriculteurs et des souffrances spécifiques qui les frappent (par exemple Alphandéry et coll., 1989). Enfin, des informations très utiles sont régulièrement livrées par les syndicats professionnels d'une part, la presse régionale et locale d'autre part, rendant ponctuellement compte des événements suicidaires.

- 3 Le présent article se propose d'étudier certains aspects de l'évaluation du phénomène suicidaire en lien avec le travail agricole, en particulier à partir de son assise épidémiologique et dans la perspective des exigences posées par la mise en place de démarches de prévention. L'épidémiologie des facteurs de risque se confronte toutefois à différentes difficultés. Celles-ci s'étendent de la définition même des faits (le risque, le suicide) à leur interprétation (le suicide est-il une « maladie » comparable aux affections cardiovasculaires ?) qui obèrent sensiblement la compréhension attendue des situations.
- 4 Nous présenterons en ce sens les principaux résultats livrés par les enquêtes disponibles (§ 1. *État des lieux*), puis nous proposerons une réflexion portant sur la question des déterminismes, des problèmes classificatoires qui les sous-tendent et des modélisations sous-jacentes, ainsi que sur la validité des inférences qui en résultent, ceci au regard de leur potentiel usage préventif (§ 2. *Difficultés de l'évaluation*). Dans un troisième temps nous soulignerons l'intérêt d'une lecture « dynamique » des situations, à titre exploratoire, qui permettrait sans doute un meilleur ajustement des démarches de prévention dans ce domaine particulier des suicides en lien avec le travail agricole (§ 3. *Perspectives dynamiques*).

## 1. Rappel historique et état des lieux

- 5 Les suicides d'agriculteurs et d'éleveurs se sont succédé dans un profond silence, des décennies durant.
- « Le suicide d'un agriculteur ne fait pas de bruit » explique le président de la Coordination rurale (Lucas, 2010).
- 6 Ce peu de visibilité ne suffit sans doute pas à expliquer la rareté des travaux dédiés à ce phénomène. Un tel silence, qui se compte parmi les causes de l'isolement d'une partie de cette population, correspond pour une large part à une conjonction entre une impossibilité de dire et une impossibilité d'entendre, ce qu'a ainsi exprimé Priolet :
- « Il n'y a pas une souffrance, mais chacun d'entre nous subit au quotidien une somme de joie et d'injustice, qu'il est dur de partager car nous nous sentons seuls face à l'incompréhension ou l'indifférence des autres. »<sup>1</sup>
- 7 Ce silence n'est toutefois pas seulement le fait d'une information simplement lacunaire, mais plus certainement le résultat de mécanismes défensifs actifs. S'il apparaît bien que le monde agricole représente la catégorie socioprofessionnelle la plus durement frappée par ce drame humain, qu'il s'agisse bien là d'un phénomène chronique, que la problématique suicidaire soit même étroitement corrélée à une mutation de niveau anthropologique (correspondant à ce passage, très rapide, au regard de l'histoire, d'une société rurale à une société dite post-industrielle), il convient donc de prendre la mesure de ce phénomène critique comme symptôme social.
- 8 Sans doute la déclaration du ministre français de l'Agriculture, Le Maire, le 31 mars 2011, hissant la question du suicide chez les agriculteurs à la dignité d'une « cause nationale »,<sup>2</sup> avalise-t-elle désormais la possibilité d'un regard plus légitimé de ceux qui, parmi les quelques chercheurs et responsables institutionnels professionnellement concernés d'une part, au sein de la population et des intervenants de terrain d'autre part, font le constat depuis fort longtemps de cette catastrophe endémique. L'effet le plus tangible de cette reconsidération a été la proposition d'une première évaluation par l'InVS, en marge de la mise en place de « cellules d'écoute » de manière systématique par la CCMSA (Caisse

Centrale de la Mutualité Sociale Agricole). Au-delà d'un indubitable progrès dans l'appréciation quantitative des faits suicidaires, nous pourrions nous demander si les processus qui mènent à une décompensation suicidaire dans ce milieu professionnel auront pu être suffisamment cernés.

## 1.1. Premières approches

- 9 Les salariés agricoles constituent depuis longtemps une catégorie socioprofessionnelle repérée, sinon connue, comme étant une population particulièrement exposée. Les premiers cas de suicide chez les agriculteurs-éleveurs (salariés puis exploitants) ont été relevés dès la fin des années 1960 (le domaine agricole est d'ailleurs cité dès la première page de l'ouvrage *Suicide et travail : que faire ?* [Dejours et Bègue 2009 :7]).
- 10 Salmona (2003) décrit l'émergence de ce phénomène morbide et d'une très relative prise de conscience, selon un mouvement en trois temps :
  - 1967-1974 : Dès la fin des Trente Glorieuses, les manifestations dépressives, déjà significatives, apparaissent massivement déniées. Seuls quelques témoignages concordants permettent de percevoir une augmentation des dépressions à partir des années 1970. L'apparition de souffrances avérées coïncide temporellement avec la mise en place des politiques publiques d'incitation économique et le premier choc pétrolier.
  - 1974-2002 : Le phénomène devient endémique, mais les informations qui s'y rapportent restent confidentielles. L'anecdote suivante relatée par l'auteur, après une série de treize suicides, apparaît particulièrement révélatrice de la confidentialité de ces préoccupations : « Seule l'Église m'informa de cette crise sociale et prit dans les deux cas des initiatives pour étudier localement, avec l'aide de l'évêché, les causes de cette série de suicides. »
  - 2000-2010 : Une troisième phase se caractérise par l'aggravation de la souffrance au travail et une relative prise de conscience de la part des institutions sanitaires et sociales (la MSA a, par exemple, financé quelques études et mis en place le contrat d'assurance Atexa en 2002), soutenue par certains groupements et syndicats professionnels (la *Confédération Paysanne*, la *Coordination rurale*, *SOS Paysans*, *Solidarité Paysanne*, plus récemment l'*Association des Producteurs de Lait Indépendants...*). Un cadre législatif général, issu du monde du travail globalement confronté lui aussi à ce phénomène, a pu émerger, en même temps que se confirme le constat d'une impuissance générale. La conscience collective face à ce drame reste largement suspendue, et les mesures prises par les institutions (Bimsa, 2011 ; Bimsa, 2013) apparaissent, au regard de la gravité de la situation, significatives mais encore insuffisantes.
- 11 Deux types d'enquêtes permettent actuellement d'aborder le suicide dans une perspective épidémiologique, les enquêtes en santé au travail et les données de l'épidémiologie en santé publique, que certaines études statistiques de sociologie quantitative et de démographie viennent circonstancier.

## 1.2. Les enquêtes en santé au travail

- 12 Avant les enquêtes menées par l'InVS, les estimations du taux de suicide dans le monde agricole avançaient, de façon très approximative, quelque 400 à 600 cas annuels, voire plus. Les corrélations entre facteurs de risque et pathologies déclarées établies plus régulièrement dans d'autres secteurs professionnels s'avèrent assez peu transposables au

contexte agricole. Ceci tient à l'extrême diversité des activités et situations professionnelles, aussi bien que des causes putatives intervenant dans les contextes supposés déclencheurs du suicide. L'évaluation de la population relevant de professions agricoles apparaît elle-même assez incertaine, puisque le monde agricole pourrait plutôt correspondre à 11 % de la population française plutôt qu'aux 4 % de la population active très souvent cités (Hervieu et Viard, 2001), ce qui influe bien sûr sensiblement sur la population ciblée par le calcul des taux.

### 1.2.1 Le programme Cosmop

- 13 La principale étude disponible avant 2013 s'est appuyée sur les données recueillies par le programme *Cosmop* (Cohorte pour la surveillance de la mortalité par profession) (Cohidon et coll., 2010a, 2010b). Sont analysées dans cette étude les causes de décès par catégorie socioprofessionnelle de 1968 à 1999 à partir de l'échantillon démographique permanent de l'INSEE (Geoffroy Perez, 2006). L'enquête s'est ensuite appuyée sur les causes de décès relevées dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) des hommes salariés entre 1976 et 2002, ce qui a permis une analyse de mortalité par suicide selon le secteur d'activité et la catégorie sociale. Une enquête relève un excès de mortalité par suicide dans le secteur agricole, de l'ordre de 38 pour 100 000 (Geoffroy-Perez et coll., 2010).
- 14 À titre de comparaison, les taux de mortalité par suicide durant cette même période étaient de :
  - 50,0 pour 100 000 chez les personnes sans activité salariée déclarée au cours de l'année (chômeurs) ;
  - 31,8 pour 100 000 chez les ouvriers ;
  - 31,2 pour 100 000 dans la population générale française masculine du même âge ;
  - 24,7 pour 100 000 pour l'ensemble des salariés tous secteurs confondus.
- 15 Il s'est avéré en particulier que les agriculteurs ont un risque 3,1 fois plus élevé de décès par suicide, pour les hommes, et 2,2 fois pour les femmes que les cadres du tertiaire. Les tentatives non abouties sont plutôt le fait des femmes, dans cette même proportion inversée.
- 16 Mais cette première étude, excluant notamment les agriculteurs/éleveurs exploitants, ne permettent aucune description précise de la diversité des situations et des déterminants spécifiques.

### 1.2.2 L'enquête InVS/MSA 2013 (« Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants »)

- 17 À la suite d'une demande du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, l'InVS a réalisé, en lien avec la CCMSA, une enquête épidémiologique transversale ciblée dont les « premiers résultats » ont été publiés en octobre 2013 (Bossard et coll., 2013). Cette étude, qui s'appuie sur la désignation d'« indicateurs réguliers » de mortalité par suicide « consiste à mesurer chaque année la mortalité par des « causes externes » dans la population des exploitants agricoles (chefs d'exploitation et collaborateurs, qui sont le plus souvent les conjoints), selon des variables sociodémographiques et professionnelles, et d'en suivre l'évolution entre 2007 et 2009 ». Sont incluses dans la population d'enquête les personnes qui ont été en activité professionnelle pendant au moins une des trois années d'étude, ce qui correspond à environ 500 000 personnes

concernées chaque année, dont 68 % d'hommes et 32 % de femmes. Cette étude transversale et rétrospective sera ultérieurement développée pour évoluer vers une étude prospective longitudinale (réputée comme étant la plus « performante »<sup>3</sup>).

- 18 Les marqueurs retenus sont les suivants :
- d'une part, les *données relatives aux individus et à l'activité professionnelle* : l'âge, la fonction dans l'exploitation (chef d'exploitation ou collaborateur d'exploitation) et l'ancienneté dans l'activité agricole ;
  - d'autre part, les *données relatives à l'activité professionnelle* : la région du siège de l'exploitation (correspondant aux 26 régions distinguées dans le programme Cosmop), la superficie totale réelle de l'exploitation, la forme juridique de l'exploitation (selon 9 modalités : exploitation individuelle, GAEC, EARL, etc.), la nature de l'activité agricole, le secteur d'activité, défini par le « code risque » (MSA) de l'exploitation et le code de la nomenclature d'activité française attribué par les chambres d'agriculture (mais l'exploitation des données en fonction de ces caractéristiques professionnelles n'est pas encore disponible dans l'analyse publiée en 2013).
- 19 Les données d'état civil des personnes décédées (nom, sexe, date et lieu de naissance) connues par la CCMSA ont été croisées avec le fichier du RNIPP (Répertoire national d'identification des personnes physiques), permettant d'associer le lieu du décès et sa cause médicale accessible, quant à elle, dans les fichiers du CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès de Inserm).
- 20 Comparativement à la population générale française de même âge sur cette période de trois ans, apparaît tout à la fois une sous-mortalité significative et un excès marqué de suicides chez les exploitants agricoles (majoritairement des hommes). Les résultats portant sur ces trois années indiquent que, parmi les 2 769 décès observés chez les hommes et 997 chez les femmes, ont été enregistrés
- « 417 suicides chez les hommes (respectivement 130, 146 et 141 en 2007, 2008 et 2009) et 68 chez les femmes (19, 27 et 22 en 2007, 2008 et 2009) » (p. 3).
- 21 Il s'avère que le suicide est la troisième cause de décès chez les exploitants, la première cause étant le cancer, la seconde étant les maladies cardiovasculaires chez les hommes, et les pathologies de l'appareil circulatoire chez les femmes. La mortalité par « causes externes » correspond globalement au taux de mortalité constaté dans la population générale, mais des différences apparaissent dans les sous-catégories :
- « Quel que soit le sexe, parmi les décès par causes externes, les décès par suicide représentent la cause la plus fréquente (55 % des décès par causes externes en moyenne), suivis par les décès liés à un accident (42 %) » (p. 8).
- 22 Chez les deux sexes, c'est la pendaison qui est le mode de suicide le plus fréquent, suivi de l'usage des armes à feu et explosifs (chez les hommes, les femmes recourant à l'empoisonnement). En troisième position se situent les décès par noyade.
- 23 Le taux de mortalité par suicide atteint 32,5 pour 100 000 en 2007, 34,9 pour 100 000 en 2008, et 35,9 pour 100 000 en 2009<sup>4</sup> (respectivement 5,0, 9,1 et 10,8 pour 100 000 chez les femmes), dépassant celui enregistré chez les ouvriers (31,8 pour 100 000, identique à Cosmop), pourtant de loin le plus élevé chez les salariés tous secteurs confondus (24,7 pour 100 000). En ce qui concerne les ratios standardisés, les hommes âgés de 55 à 64 ans, par exemple en 2008, ont un risque de décès par suicide de 47 % plus élevé que la population générale.
- 24 Bien qu'il apparaisse une sous-mortalité générale pour toutes causes de décès, cette enquête constate une surmortalité par suicide chez les exploitants agricoles, notamment

« chez les hommes âgés de 45 à 64 ans et plus particulièrement dans deux secteurs d'élevage bovin (bovins-lait et bovins-viande) » (Bossard et coll., 2013) (respectivement de 56 % et de 127 % supérieure à celle de la population générale en 2008).

- 25 Il semble que le taux de morts violentes (dont les accidents létaux) et en particulier la surmortalité par suicide chez les agriculteurs en France soit comparable avec les données recueillies dans plusieurs pays étrangers (Koskinen et coll., 2002). Cette proximité a notamment été confirmée pour la Grande-Bretagne (Hawton et coll., 1999 ; Malmberg et coll., 1999 ; Stack, 2001 ; Stark et coll., 2006), l'Australie (Judd et Fraser, 2006), la Nouvelle-Zélande (Gallagher, 2008) et le Canada (Pickett et coll., 1998 ; Lee et coll., 2007).

### 1.3. Le suicide en santé publique

- 26 Les évaluations nationales en santé publique (Aouba et coll., 2006) se croisent difficilement avec les conclusions des enquêtes en santé au travail en ce qu'elles mettent au premier plan des « troubles psychiatriques », considérés comme socle commun de tous les actes suicidaires, et donc base classificatoire des facteurs de risque, alors qu'il n'en est pas question dans les enquêtes en santé au travail.
- 27 Les recommandations de la conférence de consensus de 2000 sur *La crise suicidaire* organisée par la Direction générale de la santé (DGS, 2009) distinguent trois types de facteurs de risque :
1. En premier lieu apparaissent les « facteurs primaires » suivants : « troubles psychiatriques (notamment la dépression qui est constatée dans 50 % des cas), dépendance (alcoolisme : 30 %), antécédents personnels ou familiaux de suicide, impulsivité ». Ces facteurs sont réputés avoir une valeur d'alerte importante mais peuvent être influencés par des traitements médicaux.
  2. Les « facteurs secondaires » ne peuvent s'apprécier qu'en fonction des facteurs primaires : « pertes parentales précoces, isolement social (notamment veuvage chez les hommes), difficultés financières et professionnelles (chômage...), événements de vie stressants ». On n'accorde qu'une faible valeur prédictive à ces facteurs secondaires en l'absence de facteurs primaires. Précisons que cette hiérarchie entre facteurs primaires et secondaires est inversée dans les approches stressologiques<sup>5</sup> courantes en prévention des risques psychosociaux.
  3. Il y a toutefois convergence entre les évaluations de la DGS et de l'InVS dès lors qu'il s'agit de données qui sont objectivement appréciables : « Facteurs tertiaires : sexe masculin, âge. Ils ne peuvent être modifiés et n'ont de valeur prédictive qu'en présence d'autres facteurs de risque ». La proportion d'un rapport de trois hommes pour une femme chez les personnes qui se sont suicidées est confirmée, ainsi que le rapport inverse pour les tentatives de suicide.
- 28 En outre, après avoir tenté de hiérarchiser les facteurs de risque, la DGS a pris soin de faire ce rappel méthodologique essentiel soulignant que « le suicide est un phénomène multifactoriel complexe, sans stricte causalité, où les différents facteurs interagissent les uns avec les autres ; la simple addition des facteurs de risque ne suffit donc pas pour évaluer le risque suicidaire », réserve que l'on trouve également dans les enquêtes en santé au travail :
- « Il est impossible de déduire simplement de ce type d'étude une relation de causalité entre une activité professionnelle et la survenue d'une pathologie » (Geoffroy-Perez et coll., 2010),  
ce qui se conçoit de façon plus générale en soulignant que « l'évaluation du niveau

d'exposition ne rend pas compte du degré de gravité lié au risque lui-même (conséquences encourues par les travailleurs) » (Valléry et Leduc, 2012 :69).

## 2. Difficultés de l'évaluation

- 29 Les données livrées par les enquêtes, étayées ou non sur des modélisations stressologiques, pour indispensables qu'elles soient dans le signalement des situations estimées à risque, restent toutefois insuffisantes pour décrire le phénomène. Elles ne permettent pas de comprendre les processus particuliers qui s'y déploient, ce qui apparaît pourtant souhaitable et même nécessaire lorsque l'on cherche à intervenir sur les causes, au fondement de toute démarche préventive, et aussi incertaine cette notion de causalité puisse-t-elle apparaître. Il s'agit bien là de l'objectif le plus général de l'épidémiologie des facteurs de risque.<sup>6</sup>
- 30 Des difficultés apparaissent dès qu'il s'agit de délimiter en ce domaine, même approximativement, un périmètre des « faits » et de déterminants de ces faits, accentuant un problème de fond de l'analyse des facteurs de risque lorsque ces facteurs concernent l'acte suicidaire. En effet,
- « la causalité s'est rapidement trouvée au cœur du questionnement de cette épidémiologie [des facteurs de risque] avec la nécessité d'interpréter le statut causal des associations statistiques identifiées par ces enquêtes » (Giroux, 2011a :222).
- 31 Rapportés aux risques psychosociaux qui englobent les phénomènes dépressifs et suicidaires, on a pu constater
- « le caractère étendu et mal circonscrit du champ des RPS, caractérisé par un ensemble de facteurs (organisationnels, sociaux, individuels) avec des conséquences plurielles et évolutives » (Valléry et Leduc, 2012).

### 2.1. Les motifs de sous-évaluation

- 32 Nous relevons ici différents critères d'exclusion et certaines dispositions méthodologiques qui minorent cette évaluation, ce qui ne peut pas, dans un objectif de démarche de prévention, ne pas avoir de conséquences importantes dans l'appréciation du problème.
- 33 Les suicides survenus chez les sociétaires de la MSA ne sont enregistrés que lorsque ceux-ci sont reconnus comme accidents du travail, cette attribution faisant nécessairement suite à une enquête administrative. Ainsi est-il admis, relativement aux enquêtes en santé au travail citées, qu'
- « il est possible que ce nombre soit sous-estimé pour plusieurs raisons : un phénomène de sous-déclaration (les suicides ne sont pas systématiquement signalés au niveau national par les ayants droit) et une possible confusion entre domicile et lieu de travail dans le cas des agriculteurs exploitants, qui rend difficile l'imputabilité d'un suicide au travail » (Bossard et coll., 2013).
- 34 Concernant spécifiquement cette enquête la plus significative et la plus récente se trouvent exclus pour des raisons d'hétérogénéité de conditions de travail les aides familiaux et divers exploitants œuvrant dans les domaines de l'exploitation de bois, les scieries, les entreprises de travaux agricoles. Pour d'autres motifs qui tiennent cette fois aux difficultés d'accès aux données de mortalité se trouvent aussi exclus les agriculteurs nés hors de France métropolitaine, les exploitants dans les DOM-TOM, etc. Sont



également absents de l'enquête les salariés agricoles (p. 15), qui sont pourtant les premiers à avoir été affectés par les actes suicidaires (Dejours et Bègue, 2009).

- 35 Du fait du type transversal de l'analyse et donc faute de suivi longitudinal individuel<sup>7</sup> se trouvent également exclus de l'évaluation les agriculteurs qui auraient pu se suicider après leur départ de l'entreprise, notamment après une fermeture. Ce contexte correspond bien à des cas de liquidation de l'exploitation, c'est-à-dire des situations particulièrement anxiogènes, sans doute les plus difficiles à traverser et à dépasser par ceux qui ont vu disperser leur matériel, leurs terres et leurs animaux.
- 36 La reconnaissance de l'acte suicidaire par le médecin est elle-même incertaine. En effet, « la mortalité par suicide est sous-estimée, notamment lors de la certification du décès par le médecin, car il n'est pas toujours possible de déterminer le caractère intentionnel ou accidentel d'un décès. Il est admis, en toute généralité, que  
« les statistiques sur le suicide fournies par le CépiDc sont reconnues pour minimiser la réalité car un certain nombre de suicides n'est pas enregistré. »  
(Bossard et coll., 2013).
- 37 Cette sous-évaluation, également constatée dans d'autres pays industrialisés (Parai et coll., 2006) », a elle-même été récemment « évaluée » par le CépiDc. Celle-ci pourrait être pondérée par le fait que toutes les données de mortalité proviennent de la même source. Et l'hypothèse – invérifiée et par définition invérifiable – posée par l'InVS est que la sous-déclaration des suicides peut être considérée d'un même ordre de grandeur de 9 % dans la population des agriculteurs, dans la population générale française et dans celle des travailleurs salariés. Mais peut-on vraiment tenir pour sensiblement identiques les sous-évaluations des suicides chez les policiers, les professionnels du spectacle et les agriculteurs/éleveurs ? Les conséquences sociales de ces évaluations faussées resteraient donc elles-mêmes à évaluer.
- 38 Les limites structurelles de ce type d'enquêtes tiennent également au fait qu'elles mettent en jeu des valeurs et des pratiques, et non seulement des éléments rigoureusement quantifiables. En effet, autant l'enquête épidémiologique apparaît, dans le domaine des déterminismes du monde physique ou biologique, comme un outil indispensable (pour détecter par exemple une corrélation entre telle molécule et telle pathologie organique), autant sa pertinence devient problématique lorsque intervient une dimension symbolique essentielle, celle où se déploient notamment les questions de conflits et souffrances éthiques, de défenses collectives de métier, d'identité psychique et professionnelle, d'« amour du métier », de superposition conflictuelle des sphères privée et publique, du travail avec le vivant, d'histoires de vie, d'intention de vivre ou de mourir, etc. Cette critique a été ainsi formulée par Davezies, médecin du travail :  
« Dans les sciences de la nature, l'analyse statistique d'un nombre élevé de mesures augmente la précision ; en revanche, dans les sciences sociales, l'approche statistique conduit généralement à amalgamer des situations hétérogènes ; plus les échantillons sont larges, plus la vision est floue et plus les résultats sont abstraits, sans rapport avec les conditions concrètes du travail. Le plus souvent, il ne sortira de l'analyse que ce que l'on savait auparavant : l'augmentation du niveau d'exigences, la réduction de l'autonomie, le recul du soutien social, le déficit de reconnaissance, etc. Au bout du compte : un certain nombre de « facteurs psychosociaux » à validité universelle, mais une analyse trop abstraite, trop surplombante » (Davezies, 2007).
- 39 Les méthodes et résultats des enquêtes disponibles posent, pour notre propos du moins, autant de questions qu'elles n'apportent de réponses. Leur intérêt réside souvent dans les

difficultés qu'elles livrent à l'examen critique quant aux « objets » (suicide, stress...) des domaines concernés et des formes de causalité sous-jacentes. Les seules données réellement objectives se restreignent à l'âge, le sexe, le statut marital, le lieu de l'exploitation, et quelques autres données, essentiellement administratives. Le reste des items utilisés correspond à des constructions théoriques dont la surface sémantique varie sensiblement dans chaque enquête, voire chez chaque auteur qui en commente les résultats. Ainsi en va-t-il par exemple de l'évaluation du revenu (dans l'établissement du rapport entre pauvreté et suicide) qui se base parfois sur le rapport PIB/habitant, parfois sur une moyenne par groupe professionnel, les catégories socioprofessionnelles étant pour leur part diversement catégorisées et sous catégorisées, etc.

- 40 On ne pourra donc que souscrire à ces « réserves et limitations » en conclusion de l'étude InVS/MSA, précisant qu'
- « il s'agit, avant tout, d'un travail descriptif se limitant à des comparaisons aux données de mortalité observées en France » (Bossard et coll., 2013).<sup>8</sup>
- 41 Les critères explicites, et surtout implicites d'exclusion, correspondant largement aux effets d'options théoriques initiales, ont de fortes incidences sur l'usage de ces données, notamment dans la question préventive. Parmi de nombreux exemples, outre l'absence de toute considération pour les liens sociaux, on pourra constater que ces enquêtes quantitatives, reposant sur une « population d'*individus* » (coïncidant avec un « organisme » saisissable médicalement) possèdent une inaptitude congénitale à prendre en compte les stratégies de défense *collectives* qui apparaissent très spécifiques aux contextes réels de travail et aux collectifs de métier (Dejours, 2009),
- « ce qui rend précisément difficile le repérage des symptômes par questionnaire » (Vézina, 2003).

## 2.2. La caractérisation du suicide

- 42 Le fait suicidaire lui-même résiste à une définition univoque et à la positivation requise pour les besoins de l'évaluation quantitative. N'est objectivement constatable, à proprement parler, que le moyen employé (pendaison, empoisonnement, etc.) dans les suicides avérés – ce qu'avait déjà fait remarquer Durkheim (1897) – et curieusement appelé « cause » dans l'enquête InVS/MSA, qui note d'ailleurs cette particularité d'un recours à la pendaison chez les femmes supérieur à la population générale. Les données fournies par le CépiDc incluent la « cause initiale » (les seules à avoir été utilisées) et la « cause immédiate », et éventuellement « deux causes associées ». La nomenclature utilisée pour ordonner ces causes est la classification internationale des maladies (CIM-10<sup>9</sup>).
- 43 Les suicides dissimulés, et donc peu ou pas évaluables, sont toutefois susceptibles d'être nombreux dans un milieu rural, surtout dans un contexte de forte tradition catholique. Il demeure également une quantité potentiellement très importante de formes opaques d'actes de nature suicidaire parmi les accidents de travail et de transports. Il se trouve d'ailleurs que, dans l'enquête InVS/MSA, le taux de mortalité par accident est le plus élevé chez les personnes de 55 à 64 ans (p. 8), c'est-à-dire à la fois chez les personnes les plus expérimentées et celles qui connaissent une plus grande surmortalité par suicide, ce qui ne laisse pas d'interroger sur la nature exclusivement accidentelle de ces phénomènes.

- 44 En outre, l'idée de « volonté personnelle », qui constitue le dénominateur commun des définitions usuelles du suicide, échappe par définition à toute certitude. Cette représentation d'un acte volontaire qui préside à l'établissement de ces protocoles d'évaluation apparaît d'ailleurs fortement contradictoire avec les théories soutenant cette imputation, puisque celles-ci supposent nécessairement des types de déterminations (quelles qu'elles soient : « forces sociales », conditions de travail, dispositions psychopathologiques, données biologiques, voire génétiques, etc.) qui vident la notion de « volonté personnelle » de sa substance.

### 2.3. Les attributions causales

- 45 Les enquêtes épidémiologiques finissent par accorder une sorte de causalité probabiliste à leurs propres critères (âge, statut marital, région géographique, etc.), comme s'il s'agissait de « forces » réelles qui finiraient par coïncider avec des facteurs de risque ayant une incidence effective sur l'effet résultant, c'est-à-dire le suicide constaté. La catégorisation adoptée (sur la base d'« indicateurs réguliers ») s'articule assez peu à des caractéristiques qui pourraient être intrinsèquement liées aux propriétés réelles du phénomène exploré, mais essentiellement à d'autres lignes de partage, par exemple la structuration des données informatisées pour des besoins administratifs et les requêtes possibles ou non sur les bases de données des différents organismes. Comme le programme Cosmop, l'enquête InVS/MSA est présentée comme
- « une étude purement descriptive. Elle ne permet pas de mettre en évidence de relation causale entre l'activité agricole et la surmortalité par suicide observée » (Bossard et coll., 2013).
- 46 Sans doute s'agit-il d'un instrument de mesure utile pour l'administration de la santé publique<sup>10</sup> et des assurances, mais sans répercussion consistante dans les domaines de l'analyse des pratiques professionnelles et des enjeux préventifs, qui exige nécessairement une certaine capacité d'anticipation des phénomènes critiques, pour tenter de les contrarier.
- 47 Le problème posé ici s'inscrit dans ce cadre plus général de la définition et de la structuration des critères classificatoires (dans ce cas particulier du découpage de la réalité en facteurs de risque), suivant une réflexion qui s'est historiquement constituée par la volonté de fonder scientifiquement les sciences naturelles, en particulier dans ce domaine de classification des espèces. Depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle,
- « la nomination et la classification s'opèrent à partir du repérage d'homologies internes, et non à partir des caractéristiques externes. C'est la fin de la prédominance de la description externe comme résultat d'une observation commune. La classification pose des différenciations hypothétiques » (Grange, 2011).
- 48 C'est dire qu'une critériologie purement descriptive et a-théorique apparaît, au mieux, chimérique, ce qui s'est notamment révélé dans ce cas devenu école du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM). L'affirmation d'objectivité s'est finalement avérée ressortir à un processus essentiellement idéologique (Havet, 2000 ; Schmit, 2000). Il est d'ailleurs possible de penser qu'une classification des « désordres » en santé mentale – comme celle qui sous-tend l'étude de la DGS présentée plus haut – qui prétendrait exclure toute considération déterministe (qu'elle soit d'ordre biologique, psychologique, sociologique, etc.) peut apparaître nuisible au progrès même de leur connaissance (Foucher et Greene, 2010). La question se pose alors de savoir si ce système de critères

adoptés par l'épidémiologie des facteurs de risques suicidaires ne constitue pas aussi un certain obstacle à la compréhension de ces phénomènes et à l'action préventive, une fois confirmé ce que l'on savait déjà, à savoir un « excès » de mortalité par suicide chez les agriculteurs. Pour constituer un faisceau de critères cohérents, il semble en effet impossible de se dispenser d'hypothèses étiologiques ou pathogéniques, celles que l'on trouve par exemple dans les enquêtes médicales de facture classique. Cette exigence ne préjuge d'ailleurs aucunement du type de modèle sous-jacent - théories sociologiques, psychologiques/psychiatriques (comme l'enquête citée de la DGS), psychosociologiques (s'appuyant sur l'hypothèse de déterminations organisationnelles) ou bien encore purement biologiques - dès lors que ce modèle existe, et qu'il soit explicité et justifiable, c'est-à-dire potentiellement réfutable dirait K. Popper. Et toute catégorisation signifiante ne saurait donc s'effectuer sur la base d'une « intuition sensible » estimant produire une factualité neutre.<sup>11</sup> Les critères différentiels utilisés qui ne sont pas purement et simplement repris des bases de données administratives sont issus d'une conception selon laquelle l'idéation suicidaire serait une maladie comme une autre, rendue de fait comparable aux accidents cardiovasculaires par exemple, l'identité de procédure permettant le chiffrage et la comparaison des quantités ayant alors force de conviction.

- 49 Notons toutefois que l'enquête InVS/MSA, contrairement à son intention purement descriptive, relève une variation potentiellement significative à partir d'une coïncidence temporelle qui pourrait constituer l'indice d'un rapport causal : en 2008, le secteur bovins-lait représente environ 20 % de la population étudiée et près de 25 % des suicides enregistrés, ce qui coïncide avec la temporalité de la crise sectorielle sur cette période d'observation, due à la rupture de l'accord liant les producteurs de lait aux acteurs économiques. Les deux secteurs bovins-lait et bovins-viande
- « ont été particulièrement affectés par les difficultés financières en 2008 et 2009 » (Bossard et coll., 2013).
- 50 Il s'agit donc d'une corrélation hypothétique comprise sur le modèle de la comorbidité (Berlivet, 2005), que la plupart des syndicats agricoles ont toutefois soulignée depuis 2008, par simple constat empirique.
- 51 Le milieu agricole est globalement reconnu comme un secteur particulièrement exposé aux risques, mais le statut d'agriculteur recouvre une très grande disparité de professions<sup>12</sup> et de situations, ce qui complique le repérage des contraintes potentiellement pathogènes. En effet, cette caractérisation est rendue délicate en ceci que
- « les problèmes qu'ils rencontrent ne sont mécaniquement liés ni à un type de production particulier, ni à une classe d'âge et pas davantage à la taille de leur exploitation ou à la date de leur installation » (Alphandéry et coll., 1989).
- 52 Les « profils de vulnérabilité » ne peuvent pas rendre compte des modifications substantielles des contextes et des processus permettant d'expliquer la surmortalité par suicide. La règle paraît être celle de l'écart, plus que de la norme et l'on trouve régulièrement des agriculteurs
- « qui ont un faible niveau d'études, de faibles ressources et vivent isolés. Mais en général il y a un élément déclencheur, la goutte d'eau qui fait déborder le vase : la chute des revenus, un divorce, des difficultés relationnelles au sein du Gaec, la perte d'animaux par suite d'épidémie, une dépression mal soignée, l'absence d'indemnités journalières qui ne permet pas de s'arrêter en cas de maladie grave... Mais il y a aussi des cas où apparemment tout va bien et où les familles, les proches ne comprennent pas. Il ne faut pas simplifier abusivement. D'où la difficulté et la complexité de la prévention » (Laplante, 2011).

- 53 Telle ou telle exception trouvera bien souvent des situations exemplaires pour la confirmer et stimuler une démarche inductive - ainsi trois agriculteurs du Finistère Sud se sont donné la mort peu après la tempête du 15 octobre 1987 - sans pouvoir cependant devenir réellement significatives. En deçà des courbes lissées, les phénomènes suicidaires sont particulièrement sensibles à l'aléa, à l'évènement, à l'accident et aux situations singulières (par exemple en ce qui concerne les particularités des compositions familiales et des filiations, qui facilitent ou entravent la transmission de l'exploitation). En substance, les travaux disponibles ne permettent pas de mettre en évidence un lien causal, direct ou indirect, entre certaines particularités professionnelles et le passage à l'acte suicidaire, et soutiennent peu l'objectif préventif.
- 54 Le préventeur se trouvera ainsi confronté à des listes de « facteurs de risque »<sup>13</sup> d'extension variable qui déclinent la virtualité des causes putatives, parmi lesquelles peuvent se compter régulièrement : l'isolement, le niveau scolaire, la météo, un divorce, la situation économique, l'absence de loisirs, la charge de travail, le célibat, la région géographique, le niveau de pratique religieuse, l'alcoolisme, l'âge, les saisons, l'absence d'indemnités journalières, l'endettement, le manque de vision d'avenir, la politique agricole commune, les zoonoses, la hausse des prix des intrants, la baisse des cours des produits d'élevage, etc. L'enquête InVS/MSA, sans pouvoir plus en dire et contrairement à son objectif purement descriptif, cite également nombre de ces facteurs traditionnels, sans toutefois ordonner leur pertinence ni les raisons de leur choix, mais renvoie à d'autres études qui procèdent de la même manière, ne pouvant se fonder en dernière instance que sur des observations singulières.<sup>14</sup> On pourrait ajouter sans ironie qu'il ne manque à ces listes que l'évocation des phases de la lune, ce qui n'est d'ailleurs pas insensé, compte tenu de la très grande importance des cycles lunaires dans les pratiques agricoles paysannes et, ajoutait Mendras, dans les structures sociales et mentales.
- 55 Cependant, les « facteurs généraux », insuffisants en eux-mêmes sans considération de leur interaction, restent importants pour qualifier les contextes dans lesquels tel ou tel circonstance ou événement peut précipiter un épisode critique et potentialiser le risque suicidaire. De ce point de vue, les auteurs de référence avancent les motifs suivants :
- Selon Laplante,
 

« [...] s'entremêlent les questions de transmission, de manque de revenus, d'absences de loisirs, d'isolement, de charge de travail, d'amour du métier. Parfois s'y ajoutent des problèmes de couple : dans le passé les deux travaillaient sur l'exploitation » (2011).
  - Pour Bernard et coll. :
 

« Les facteurs sont : la dépression, le stress, la région géographique, le sexe (homme), l'isolement, le célibat, le revenu et l'inactivité, le niveau d'alcoolisation, le niveau d'études, le degré de pratique religieuse, l'âge, les saisons » (2007).
  - Alphandéry et coll., rappelant que les statistiques des Observatoires régionaux de la santé donnent des taux d'augmentation des suicides particulièrement élevés en Bretagne, Haute-et Basse-Normandie et en Picardie, soulignent que
 

« l'isolement, la solitude, le repli en constituent, avec les multiples problèmes économiques et financiers, les déterminants » (1989).
- 56 De façon très synthétique ont souvent été relevées des conditions psychosociologiques communes à la « modernité », accentuées par certains traits de plus en plus saillants de la modernisation agricole, tels que la désocialisation, la solitude et l'isolement, ce que résume cette description minimaliste :

- « L'isolement, les problèmes de revenus, le manque de vision d'avenir » (Lenoir, 2011) ;
- 57 apparaissent ensuite des facteurs particuliers aux exploitants, tels que l'identité du lieu de vie et du lieu de travail ; s'ajoutent enfin les modes particuliers de manifestation de contraintes économiques contemporaines qui affectent durement les producteurs,
- « inlassablement placés sous la menace des dettes et de la paupérisation, contraints à l'exode rural au fur et à mesure que progressaient les faillites des petites exploitations et l'endettement provoqué par les incitations économiques » (Dejours et Bègue, 2009).
- 58 Les effets destructeurs de la dérégulation des marchés sont régulièrement cités comme déterminant majeur dans la dégradation des conditions de travail (Prioret, 2011 ; Saporta, 2011). Enfin, les pathologies individuelles telles que la dépression ou l'alcoolisme s'ajoutent assez systématiquement à la liste de ces facteurs, sans qu'il soit aisé de savoir s'il s'agit de causes, d'effets, de « comorbidité », etc.
- 59 Au gré des observateurs, de leur connaissance du milieu, de leur expérience des RPS, de leur intérêt personnel pour tel ou tel aspect, de leur référentiel théorique, etc., d'autres facteurs plus originaux peuvent se trouver ajoutés à ces séries, par exemple l'usage contraint des TIC, provoquant parfois des marginalisations professionnelles faisant glisser vers la spirale de l'exclusion.
- 60 L'intention ici n'est pas de contester l'importance de ces contraintes ni l'incidence critique de leur cumul, mais de souligner tout à la fois l'inutilité d'une simple juxtaposition de ces facteurs régulièrement déroulés en série plus ou moins longues d'une part, et d'autre part cette éventualité toujours présente d'avoir négligé quelque déterminant essentiel mais resté insuffisamment isolé des autres facteurs ou pris dans des causalités complexes. Giroux s'interroge sur les inférences qu'il est possible d'effectuer à partir de ce type d'études, et par conséquent sur le statut causal d'associations statistiques ainsi identifiées, se demandant justement si
- « d'autres facteurs ignorés dans l'étude ne sont pas en jeu » (Giroux 2011b).
- 61 Historiquement, les études de cohortes se sont appuyées sur la technique complémentaire des cas-témoins, d'esprit assez clinique, qui permettait précisément de faire émerger des marqueurs significatifs, correspondant largement au profilage de déterminations causalistes. Dans ce type de problème, seul l'examen singulier permet de concevoir l'hypothèse d'un rapport significatif de détermination. Nous sommes évidemment très loin du déterminisme probabiliste qui règne à ce niveau de réalité décrit par la mécanique quantique, la génétique ou la virologie, qui emploient effectivement des modèles multifactoriels complexes « non déterministes » ; par ailleurs, le compromis d'un modèle de causalité « faible »<sup>15</sup> apparaîtrait, dans le cas du suicide, pour le moins assez paradoxal, puisque la définition même du suicide repose sur l'intention consciente et volontaire. L'enquête peut alors intervenir comme un prolongement de l'hypothèse de pertinence des marqueurs, le modèle causal concerné restant d'ailleurs largement ouvert (Aristote avait déjà distingué quatre types de causes : première, formelle, efficiente et finale). Mais les différents facteurs listés de manière récurrente dans ce domaine flou du « risque suicidaire » sont fusionnés dans un ensemble polymorphe de « stressors » potentiels, et il paraît assez difficile d'y distinguer les éléments structurels, les incidences déclenchantes, les artefacts des modélisations sous-jacentes,<sup>16</sup> les variables purement administratives, etc., le critère de « significativité » (le problème classique du seuil) étant lui-même arbitraire.<sup>17</sup>

- 62 Évoquer des facteurs de risque ressortit à une causalité probabiliste, ceci généralement de façon implicite, puisque les « recueils de données » se présentent essentiellement comme des descriptions et évaluations chiffrées, supposées reposer sur une certaine factualité. Mais l'évaluation de ces facteurs en marge de ces décomptes relève forcément du type de l'explication causale puisqu'elle s'appuie sur des déterminants susceptibles d'intervenir dans la série d'événements, et de circonstances qui mènent à l'acte suicidaire. Dejours a d'ailleurs également constaté de manière plus générale que
- « malgré la finesse des observations, les travaux en psychopathologie du travail ne parviendront pas à établir un lien causal entre une situation sociale et des conditions de travail revêtant un caractère aliénant d'une part, et une atteinte psychopathologique spécifique d'autre part » (Dejours et Gernet, 2012).
- 63 Il lui semble que, à situation de travail comparable, les formes prises par les décompensations psychiques diffèrent en fonction des structures psychiques et donc des histoires personnelles. La compréhension passe donc par un examen plus circonstancié des situations.
- 64 Ceci constitue un obstacle majeur d'un point de vue pratique lorsqu'il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre des mesures préventives à une échelle collective. C'est là une ambiguïté de ces études qui veulent se garder de toute assignation déterministe, mais qui doivent nécessairement viser des causes efficaces pour espérer rendre efficace une démarche préventive. Apparaît généralement à ce point l'évocation de l'« organisation du travail » qui est une façon de désigner un niveau causal, mais qui, à ce degré de généralité, soulève cette question de comprendre ce qui détermine à son tour cette désorganisation. Il en va par exemple ainsi du « travail empêché » ou de la « qualité empêchée », c'est-à-dire de l'impossibilité de « bien faire son travail » (Clot, 2008). On se demandera pourquoi l'effectuation du travail n'est plus satisfaisante alors qu'elle l'était auparavant, le travail ne pouvant se dégrader en quelque sorte « de lui-même ».
- 65 Les causes envisagées sont tout autant des effets. Nous sommes bien dans un contexte où
- « toute variable peut être cause ou effet, ou bien pourrait être expliquée par une troisième variable corrélée aux deux autres » (Guillin, 2013).
- 66 Ces considérations mettent sensiblement en question l'idée de facteur de risque suicidaire dans sa compréhension courante. Cette appréciation appelle le cadre dans lequel pourrait se déployer une approche qui serait donc non pas tant multifactorielle que pluridisciplinaire.

### 3. Perspectives dynamiques

- 67 Face aux multiples difficultés rencontrées pour fonder des évaluations « signifiantes » et, par là-même, plus utiles pour des objectifs de prévention, il semble qu'une lecture sous l'angle des processus, au moins à titre d'hypothèse, permettrait une hiérarchisation plus opératoire et un ancrage plus différencié dans la réalité des déterminations impliquées par le geste suicidaire en lien avec le travail. Il n'en reste pas moins qu'une lecture dynamique nécessite également un repérage empirique des « facteurs de risque ». Il s'agit là d'une question épistémologique récurrente (Fagot-Largeault, 1989 ; Gaudillière, 2002) posée par cette variante du modèle « bio-psycho-social » présent en arrière-plan des études épidémiologiques citées, qui abstrait, homogénéise et juxtapose des réalités composites. En effet,



« l'ajustement personnel à une situation de travail suppose trop d'étapes complexes pour que des déterminismes directs puissent s'exercer sur les conduites humaines sans conflit » (Dejours, 2004).

- 68 Santiago, dans la critique qu'elle adresse à ce modèle « *mainstream* » fait remarquer que
- « l'interaction entre variables biologiques, psychologiques et sociologiques devrait donner lieu à des modèles complexes dans lesquels, par exemple, le « biologique » devrait se trouver transformé dès lors qu'il rencontre le psychologique et le social. Or, il semble, dans un cas, demeuré inchangé et équivalent aux mesures biologiques, et, dans l'autre, il disparaît au profit d'une socialité qui se déroule comme dans une absence de support corporel » (Santiago, 2002).
- 69 Il est ainsi attendu du paradigme bio-psycho-social, globalement sous-jacent à ce type d'analyse des facteurs de risque, au moins une analyse des relations et interactions entre les différents niveaux concernés.

### 3.1 Les « facteurs de fragilisation »

- 70 Ce défaut d'articulation a déjà été signalé par Pagès qui constatait que,
- « hormis les études portant sur les figures traditionnelles de la pauvreté et une interprétation conceptuelle (Maclouf, 1986), les travaux récents insistent sur les facteurs économiques de la précarité chez les exploitants agricoles (Jégouzo et coll., 1998) et sur la dimension territoriale de l'exclusion sociale (Mathieu, 1997 ; Perrier-Cornet et coll., 1997) davantage qu'ils n'analysent ces processus » (Pagès, 2001).
- 71 Une lecture plus dynamique que carentielle serait ainsi plus à même de saisir les évolutions critiques en milieu de travail agricole. Un travail a été effectué en ce sens par l'organisme Vivéa<sup>18</sup> portant à la fois sur les contextes de fragilisation et étayant des possibilités d'intervention en matière de formation. Nous résumons certains résultats des observations et propositions publiés dans plusieurs documents (Vivéa, 2005 ; 2007a ; 2007b ; 2009). Le terme de « facteur » est également utilisé, mais il apparaît clairement que la mise en perspective des processus et de leur déploiement temporel soutient une compréhension performative de ces évolutions critiques.
- 72 La première source de difficultés dans le milieu agricole relève de ce contexte de délitement caractérisé par l'affaiblissement des liens sociaux. La notion de *réseau* (de proximité et professionnel) permet de tracer à larges traits une ligne de partage entre ceux qui se maintiennent dans le cadre d'une activité économique viable (entre survie et prospérité) et ceux qui en sont globalement écartés. L'appartenance à un tel réseau implique tout à la fois un accès à l'information, une reconnaissance professionnelle au sein des membres de ce cercle et au-delà (profession, société) et par conséquent une limitation des effets engendrés par le nombre d'exploitants. *A contrario*, l'isolement (territorial, professionnel, familial...) menace avant tout ceux qui ne s'insèrent pas dans ces réseaux.
- 73 En second lieu est soulignée l'importance de la conception du travail, selon la double dimension de la valeur accordée au travail agricole (qui renvoie assez largement à l'« accomplissement de soi », la « satisfaction d'avoir de beaux produits et de belles bêtes », le besoin de reconnaissance sociale, etc.), d'une part, et d'autre part le rapport au temps de travail, celui-ci pouvant devenir un travail-refuge, voire une suractivité, pour fuir une réalité perçue comme trop complexe et trop floue.
- 74 Apparaissent ensuite les différentes évolutions qui concernent simultanément le contexte social et les métiers. À l'image d'une révolution industrielle, les mutations socio-



économiques et techniques ont contraint les producteurs à bouleverser leurs pratiques, exigeant l'appropriation de connaissances multiples et variées (réglementation, comptabilité-gestion, bureautique, agronomie, etc.). Les facteurs socio-économiques pèsent donc très lourdement, s'agissant tour à tour des crises sectorielles, de la privation de certaines ressources (foncier, quotas, crédits), autant d'événements vécus avec amertume ou comme un échec. En dernier lieu est cité l'impact des aménagements du territoire.

- 75 Le cumul de ces facteurs converge apparemment vers OU sur l'augmentation du risque de rupture professionnelle, statistiquement parlant. Mais la causalité n'est pas envisagée uniquement comme linéaire, puisqu'elle passe par le registre essentiel des représentations qui, à leur tour, vont agir sur la situation, et qui fait largement sortir l'analyse du cadre du paradigme médical ou bio-psycho-social. Ces déterminants ne sont donc pas à considérer comme des risques qui se surajoutent jusqu'à un seuil de saturation, seulement marqué par quelques différences individuelles contingentes. L'idée avancée, au contraire, est que ces différents facteurs s'inscrivent dans un processus global de fragilisation, qui modifie à chaque fois la capacité à répondre aux autres contraintes (ce qui reste étranger à une approche épidémiologique, qu'elle soit transversale ou longitudinale, concaténant statiquement ces différents facteurs). Une compréhension plus fine exigerait donc d'articuler les perspectives qualitatives et quantitatives, dynamiques et factorielles, cliniques et épidémiologiques.
- 76 Le caractère dynamique des processus de fragilisation apparaît comme le  
« résultat d'influences réciproques négatives entre les situations concrètes des agriculteurs et leurs représentations de ce vécu, qui empêchent une prise de distance, nuisent à la réflexion, altèrent les capacités d'adaptation et peuvent aboutir à une rupture » (Vivéa, 2007a).
- 77 Ces représentations, collectives et individuelles, concernent initialement  
« le rapport aux autres, le rapport à l'avenir [...] le sentiment de ne pas être à la hauteur, les évolutions du métier et la place de l'agriculture dans la société » (Vivéa, 2007a).  
C'est en quoi « elles constituent des cadres de pensée qui contraignent la manière d'exercer le métier et limitent les marges de manœuvre » (Vivéa, 2007a).
- 78 Il reste difficile d'apprécier ce qui relève de façon précise et détaillée d'une mutation anthropologique – que l'on résume par la mort de la société paysanne (Mendras, 1992) – et qui rend l'activité agricole presque incommensurable avec d'autres transformations professionnelles pour ce groupe social qui a évolué avec des écarts qui sont certainement les plus grands que l'on puisse rencontrer sur un même groupe social pris à un siècle de distance (Hervieu, 2010). Notons d'ailleurs que la « vision du métier », la « place dans la société », etc., dépendent pour une part essentielle des images et demandes qu'adresse au monde agricole le reste de la société, où il apparaîtrait alors que la société urbaine et même néo-rurale finit par constituer par elle-même un « facteur de risque » majeur pour les travailleurs agricoles, assurément hors de portée de toute mesure préventive.
- 79 Il s'avère finalement que les « facteurs de fragilisation » pourraient aussi bien être appelés « facteurs de précarisation », en ce que les processus de ruptures des liens y sont prédominants.

### 3.2 Les processus de déliaison

- 80 Les contraintes évoquées jusqu'ici s'exerçant sur les professionnels apparaissent essentielles dans le contexte de l'acte suicidaire, sans toutefois pouvoir être considérées comme nécessaires et suffisantes pour en rendre compte, puisque l'immense majorité des personnes qui s'y trouvent soumises ne se suicide pas et puisque les effets habituellement corrélés demeurent particulièrement hétéroclites (dépressions, somatisations, addictions, etc.). Il demeure donc un écart considérable entre les causes possibles et la réalité de l'acte suicidaire, et ce hiatus qui justifie la nécessité d'une analyse plus singularisée des conditions de vie et des dispositions mentales des personnes.
- 81 Il est fréquent d'exclure cette dimension du psychique (pour parer les risques dits de « psychologisation ») comme s'il y existait une sorte de discontinuité radicale entre processus psychiques et processus sociaux, comme si le travail et le travailleur n'avaient rien à voir entre eux, comme si l'incertitude essentielle dans laquelle se déploient les multiples évaluations actuellement concurrentes pouvaient se compenser par une certitude sur ce qui serait proprement insignifiant, à savoir les personnes comme subjectivités. L'histoire d'une certaine tradition sociologique mise de l'avant par Emile Durkheim sur le suicide est à ce propos particulièrement significative. Ses travaux fondateurs ont été réélaborés et parfois contredits par son disciple Maurice Halbwachs dans son ouvrage *Les causes du suicide* (2002). S'appuyant sur des données statistiques nouvelles, ce dernier a pointé en effet quelques failles et limites des travaux de son prédécesseur et, suscitant des interprétations nouvelles, il a contribué à dépasser l'opposition classique mais stérile entre individu et société, conduisant ainsi à l'analyse de la conscience sociale des sociétés, ce qui relève de la psychologie collective (Paugam, 2002 :11). Les deux sociologues C. Baudelot et R. Establet se sont à leur tour emparés de cet héritage, suivant un mode traditionnel de catégorisation sociologique (en soulignant notamment l'importance de ces quatre « forces sociales » que sont la religion, la famille, l'âge et le genre). C'est seulement dans la conclusion de leur ouvrage, synthétisant d'une certaine manière un siècle de recherches sur les déterminants sociaux du suicide, que les auteurs affirment d'une manière littéralement renversante :
- « Le suicide demeure une exception. Il est évident qu'ici [...] la psychologie n'intervient pas en bout de course mais à la source ; l'explication, la compréhension ou l'interprétation du suicide relèvent d'abord de la psychologie individuelle » (Baudelot et Establet, 2006).
- 82 Le suicide est en effet un acte exceptionnel, irréductible à une causalité purement exogène. C'est dire également qu'il est souhaitable de conjuguer une logique compréhensive et interprétative avec la seule tentative d'explication (par définition étroitement causaliste).
- 83 Il apparaît ainsi nécessaire d'intégrer et de dépasser ce paradigme explicatif basé sur les causalités linéaires et cumulatives lorsque les faits relèvent d'un monde qui n'est plus celui de la pure matérialité telle que comprise par les sciences exactes et les sciences de la nature, mais qui engage l'humain vivant dans un monde symbolique, fait de signes et de sens, ne pouvant se réduire à un acteur ou opérateur, quand bien même considéré sous l'angle de son seul rapport au travail. Ce niveau d'analyse relève bien de l'interprétation (ce qui sous-entend la « compréhension » [Ricoeur, 1993a :268 ; 1999b :452]), car il implique nécessairement le registre du sens (et donc du non-sens) de l'activité reconstruit et éprouvé par les personnes en situation. En particulier, pour comprendre le

geste suicidaire en lien avec le travail, qui reste irréductible à un « déficit de ressources » par exemple, la question des *valeurs* qui peut se traduire par une crise morale, et potentiellement mentale, apparaît incontournable. L'articulation des processus individuels et collectifs s'impose ici, et les mêmes auteurs en font ainsi état :

« Le suicide est dans toutes les sociétés, pour les deux sexes, dans tous les milieux et à tous les âges, un phénomène d'exception. Les forces, les pulsions, les crises qui le provoquent ou l'accompagnent sont d'abord et avant tout individuelles. [...] la plus grande partie des populations qui cumulent tous les facteurs sociaux associés au suicide ne se suicide pas. L'immense majorité des Bretons veufs ou célibataires âgés de plus de 60 ans qui vivent dans une commune rurale du Morbihan ne se pend pas. Quant aux populations qui cumulent tous les facteurs de protection, elles connaissent tout de même, des suicides. Femme mariée, catholique, mère de deux enfants, vivant dans une petite ville de province, protégée par toutes ces appartenances, Lise Delamare, qui a servi de modèle à Madame Bovary, a cependant mis fin à ses jours » (Baudelot et Establet, 2006).

- 84 Ceci tend à pondérer singulièrement l'intérêt exclusif pour des prédicteurs simples et fiables tels que régulièrement espérés depuis plus d'un siècle ( Nasse et Légeron, 2008), de la même espèce que ces « indicateurs réguliers de mortalité » cités *supra*. Il ne s'agit pas de récuser l'importance des faisceaux d'indices susceptibles de déclencher une action de prévention mais de relativiser sensiblement cette réduction de la complexité des situations et des « facteurs humains » à une série d'indicateurs épidémiologiques (la reconnaissance explicite de cette « complexité »<sup>19</sup> ne change d'ailleurs rien aux procédures à l'œuvre dans ces enquêtes).
- 85 Il conviendrait ainsi avantagement d'essayer de prendre une mesure suffisante de la diversité et de la singularité des conditions réelles de travail, au plus près de processus caractéristiques tels que l'injonction contradictoire, les mécanismes de disqualification, les processus de destitution, et toutes logiques de rupture qui se manifestent problématiquement dans le travail concret et quotidien.
- 86 La notion de *lien* notamment, compris en son sens dynamique, apparaît centrale, ce qu'avait déjà fait remarquer Pagès, selon lequel les mécanismes de précarisation peuvent être lus selon une grille qui insisterait sur le relâchement des liens sociaux et considérerait à la fois le lent processus de déstructuration des sociétés paysannes et l'évolution de nos systèmes de protection collectifs (Pagès, 2001). À partir d'un tel concept peuvent se faire reconnaître des « raisons » qui se trouvent de fait d'emblée exclues par la rationalité qui préside à la construction des enquêtes en santé publique/au travail. Ainsi en va-t-il par exemple de la possibilité de concevoir une « révolte » qui peut prendre la valeur d'une mort volontaire conçue comme acte pleinement signifiant et non seulement morbide. Le suicide peut en effet correspondre à un « acte de résistance » et de dénonciation ultimes, quand d'autres messages n'ont pu être entendus, ni n'ont pu même émerger, s'il est vrai que
- « c'est une forme de désespérance qui s'est installée dans le monde agricole (Jean-Pierre Vigier) » (Maziz, 2011a).
- 87 C'est cette même interprétation que propose Bernard Lannes, lui-même agriculteur :
- « Le suicide d'un agriculteur ne fait pas de bruit, mais c'est souvent son ultime manière de dénoncer la situation de crise morale et sociale que vit notre secteur » (cité in Maziz, 2011b).
- 88 Cette signification possible, et manifestement sous-estimée de l'acte suicidaire dans les impasses professionnelles, a par exemple été considérée comme prévalente par A.

Thébaud-Mony, sociologue, relativement aux effets des conditions de travail délétères dans l'industrie nucléaire (et plus précisément à propos de la « dispersion des savoir-faire » du fait des sous-traitances en cascade et les risques d'accidents qui en résultent) :

« Face à ce sentiment d'impuissance, le suicide peut apparaître comme un acte ultime de résistance. Refuser de se laisser atteindre dans sa dignité au travail » (Thébaud-Mony, 2007).

## 4. Conclusion

- 89 La division du travail scientifique apparaît ici presque comme un obstacle pour comprendre ce phénomène complexe qu'est le suicide en lien avec le travail. Ceci d'autant plus pour les agriculteurs chez lesquels la vie professionnelle, personnelle, familiale et sociale a été pendant des millénaires intimement intriquée, et l'est encore partiellement aujourd'hui. Chaque perspective d'analyse tend à filtrer cette réalité épaisse et opaque pour n'en reconnaître que les forces et formes relevant de sa conceptualité disciplinaire, qu'elle soit organisationnelle, sociologique, économique, psychologique ou médicale. La question du suicide, en particulier en lien avec le travail, déborde toute rationalité univoque et la prise en considération des dynamismes se déployant sur plusieurs niveaux d'organisation permettrait d'en élargir et affermir la compréhension, livrant certainement des repères plus consistants à la prévention des risques psychosociaux dans les métiers de l'agriculture.

Yerushalmy, J. (1962). Statistical considerations and evaluation of epidemiological evidence. In G. James et T. Rosenthal, *Tobacco and health*, Springfield.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Alphandéry, P., Bitoun, P., Dupont, Y. (1989). *Les champs du départ. Une France rurale sans paysans ?* La Découverte, Paris.

Aouba, A., Pequigno, F., Camelin, L., Laurent, F., Jouglu, E. (2009). La mortalité par suicide en France en 2006. *Études et résultats*, 702, 1-8.

Baudelot, C., Establet, R. (2006). *Suicide, l'envers de notre monde*. Seuil, Paris.

Berlivet, L. (2005). Association or causation ? The debate on the scientific status of risk factor epidemiology (1947 – c. 1965). *Clio Medica/The Wellcome Series in the History of Medicine*, 75, 39-74.

Bernard, C., Lemerle, B., Lasfargues, G. (2007). Le risque psychosocial. *La Revue du Praticien*, 57, Supplément du 15 juin, 51-55.

BIMSA (Bulletin interne de la MSA). (2011). N° 111, dossier « Le suicide », p. 14-19.

BIMSA (Bulletin interne de la MSA). (2013). N° 132, dossier « Agir ensemble contre le suicide », p. 15-23.

- Bossard, C., Santin, G., Guseva Canu, I. (2013) Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Premiers résultats. Saint-Maurice, INVS. [www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB\\_11740](http://www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB_11740)
- Clot, Y. (2008). Le statut de la critique en psychologie du travail : une clinique de l'activité. *Psychologie française*, 53, 2, 173-193.
- Cohidon, C., Geoffroy-Perez, B., Fouquet, A., Le Naou, C., Goldberg, M., Imbernon, E. (2010a). *Suicide et activité professionnelle en France : premières exploitations de données disponibles*. Saint-Maurice, INVS. [www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB\\_720](http://www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB_720)
- Cohidon, C., Santin, G., Geoffroy-Perez, B., Imbernon, E. (2010b). Suicide et activité professionnelle en France. *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 58, 139-150.
- Davezies, P. (2007). Suicides. De mauvaises réponses à de vraies questions. *Santé & travail*, 60, octobre, 29-31. [http://philippe.davezies.free.fr/download/down/2007\\_Suicides.pdf](http://philippe.davezies.free.fr/download/down/2007_Suicides.pdf)
- Dejours, C. (2004). Activisme professionnel : masochisme, compulsivité ou aliénation ? *Travailler*, 11, 25-40.
- Dejours, C. (2009). Contre l'isolement, l'urgence du collectif. Entretien. *Le Monde*, 26 juin.
- Dejours, C., Bègue, F. (2009). *Suicide et travail : que faire ?* PUF, Paris.
- Dejours C., Gernet I. (2012). *Psychopathologie du travail*. Elsevier-Masson, Issy.
- DGS (Direction générale de la santé) (2009). La prévention du suicide. 13 juillet. [www.sante.gouv.fr/la-prevention-du-suicide.html](http://www.sante.gouv.fr/la-prevention-du-suicide.html)
- Durkheim, E. (2007). *Le suicide. Étude de sociologie* [1897]. PUF, Paris.
- Fagot-Largeault, A. (1989). *Les causes de la mort, histoire naturelle et facteurs de risque*. Vrin, Paris.
- Foucher, J.-R., Greene, V.B. (2010). La CIM et le DSM ou l'impossible validation : pourquoi le ver est dans le fruit. *Annales médico-psychologiques*, 168, 609-615.
- Gallagher, L.M. (2008). Suicide and occupation in New Zealand, 2001-2005. *International Journal of Occupational and Environmental Health*, 14, 1, 45-49.
- Gaullière, J.-P. (2002). Statisticiens et santé publique : L'invention des facteurs de risque. Dans *Inventer la biomédecine. La France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant (1945-1965)*, La Découverte, Paris, chapitre 6, 218-245.
- Geoffroy Perez, B. (2006). Analyse de la mortalité et des causes de décès par secteur d'activité de 1968 à 1999 à partir de l'Échantillon démographique permanent. Saint-Maurice, INVS. [www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB\\_4675](http://www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB_4675)
- Geoffroy Perez, B., Imbernon, E., Goldberg, M. (2010). *Projet Cosmop : Cohorte pour la surveillance de la mortalité par profession*. Rapport et synthèse, Saint-Maurice, INVS. [www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB\\_5429](http://www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB_5429)
- Giroux, E. (2011a). Contribution à l'histoire de l'épidémiologie des facteurs de risque. *Revue d'histoire des sciences*, 64, 2, 219-224.
- Giroux, E. (2011b). Origines de l'étude prospective de cohorte : Épidémiologie cardio-vasculaire américaine et étude de Framingham. *Revue d'histoire des sciences*, 64, 2, 297-318.
- Grange, J. (2011). De la nomenclature à la classification. *Dogma*. [www.dogma.lu/pdf/JG-Classification.pdf](http://www.dogma.lu/pdf/JG-Classification.pdf)

- Guillin, V. (2013). De quoi les essais contrôlés randomisés sont-ils capables ? Évaluation, mécanismes et capacités en sciences sociales. *Cahiers philosophiques*, 133, 2, 79-102.
- Halbwachs, M. (2002). *Les causes du suicide* [1930]. PUF, Paris.
- Haubold, B. (2011). *Les risques psychosociaux. Analyser et prévenir les risques humains*. Eyrolles-Éditions d'organisation, Paris.
- Havet, J.-M. (2000). La face cachée des classifications psychiatriques. *Pour la recherche*, 24. [web.psydoc-fr.broca.inserm.fr](http://web.psydoc-fr.broca.inserm.fr)
- Hawton K., Fagg, J., Simkin, S., Harriss, L., Malmberg, A., Smith, D. (1999). The geographical distribution of suicides in farmers in England and Wales. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 34, 3, 122-127.
- Hervieu, B. (2010). Fin ou retour des paysans, en France et en Europe. Dans, Bernard A. Wolfer, *Agricultures et paysanneries du monde*, Éditions Quæ.
- Hervieu, B., Viard, J. (2001). *L'Archipel paysan. La fin de la république agricole* [1996]. Éditions de L'Aube, Tour d'Aigues.
- Jacques-Jouvenot, D., Laplante, J.-J. (2009). *Les maux de la terre : regards croisés sur la santé au travail en agriculture*. Éditions de l'Aube, Tour d'Aigues.
- Jégouzo, G., Brangeon, J.-L., Roze, B. (1998). *Richesse et pauvreté en agriculture*. INRA, Paris.
- Judd, F.J.H., Fraser, C. (2006). Understanding suicide in Australian farmers. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 41, 1-10.
- Koskinen, O., Pukkila, K., Hakko, H., Tiihonen, J., Väisänen, E., Särkioja, T., Räsänen, P. (2002). Is occupation relevant in suicide ? *Journal of Affective Disorders*, 70, 2, 97-203.
- Laplante, J.-J. (2003). Le suicide des agriculteurs. Colloque Préventagri *Prévention du stress et des accidents en agriculture*, Bruxelles, vendredi 6 juin.
- Laplante, J.-J. (2011). Un entrelacs de difficultés. *BIMSA*, 111, février.
- Laplante, J.-J., Lenoir, F.-R. (2007). Évaluation du stress en agriculture : une enquête miroir comparant des élus MSA et des assurés MSA. *La Revue du Praticien*, 57.
- Lee, W.J., Alavanja, M., Hoppin, J.A., Samdler, D.P. (2007). Mortality among pesticide applicators exposed to chlorpyrifos in the Agricultural Health Study. *Environmental Health Perspectives*, 115, 4, 528-534.
- Lenoir, F.R. (2011). Psy pour paysans. *Le Journal du Dimanche*, 23 février.
- Lucas, F. (2010). Lettre ouverte : suicides d'agriculteurs et devoir d'alerte. Le 10 juin.
- Macé, G. (1984). La pauvreté en milieu rural, observations sur l'Ouest de la France. Communication au colloque de l'ARF, Toulouse.
- Maclouf, P. (eds). (1986). *La pauvreté dans le monde rural*. L'Harmattan, Paris.
- Malmberg, A., Simkin, S., Hawton, K. (1999). Suicide in farmers. *British Journal of Psychiatry*, 175, 103-105.
- Mathieu, N. (1997). Les enjeux des approches géographiques de l'exclusion sociale. *Économie rurale*, 242, 21-27.
- Maziz, L. (2011a). Agriculteurs français : du mal-être au suicide. *Direct Matin*, 814, 24 janvier.

- Maziz, L. (2011b). Chez les agriculteurs, le taux de suicide est trois fois plus élevé que chez les cadres. *Le Monde*, 26 janvier.
- Mendras, H. (1992). *La fin des paysans [1967] ; suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après [1984]*. Actes Sud, Arles.
- Morisseau, P., Cohidon, C., Santin G. (2007). État de santé des salariés de la filière viande du régime agricole en Bretagne. [http://opac.invs.sante.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=3845](http://opac.invs.sante.fr/index.php?lvl=notice_display&id=3845)
- Nasse, P., Légeron, P. (2008). *Rapport sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail*. Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, Paris, FRA. [www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000156/0000.pdf](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000156/0000.pdf)
- Pagès, A. (2001). Pauvreté et exclusion en milieu rural français. *Études rurales*, 159-160, 97-110.
- Parascandola, M. (2011). The epidemiologic transition and changing concepts of causation and causal inference. *Revue d'histoire des sciences*, 64, 2, 243-262.
- Parai, J. L., Kreiger, N., Tomlinson, G., Adlaf, E. M. (2006). The validity of the certification of manner of death by Ontario coroners. *Annals of Epidemiology*, 16, 11, 805-811.
- Paugam, S. (2002). *Préface à Maurice Halbwachs, Les causes du suicide [1930]*. PUF, Paris.
- Perrier-Cornet, P., Sencébé, Y., Sylvestre, J.-P. (1997). Rapport à l'emploi et processus d'exclusion dans les espaces ruraux : un cadre d'analyse. *Économie rurale*, 242, 28-35.
- Pickett, W., King, W., Lees, R. (1998). Suicide mortality and pesticide use among canadian farmers. *American Journal of Industrial Medicine*, 34, 364-372.
- Porcher, J. (2003). Bien-être et souffrance en élevage : conditions de vie au travail des personnes et des animaux. *Sociologie du travail*, 45, 1, 27-43.
- Porcher, J., Mouret, S. (2007). Les systèmes industriels porcins : la mort comme travail ordinaire. *Natures Sciences Sociétés*, 15, 245-252.
- Priole, P. (2011). *Les fruits de ma colère. Plaidoyer pour un monde paysan qu'on assassine*. Robert Laffont, Paris.
- Rémy, J. (1987). Les agriculteurs français face à une nouvelle crise. *Sociologie du travail*, 29, 4, 415-441.
- Rémy, J. (2008). « Paysans, exploitants familiaux, entrepreneurs... » : de qui parlons-nous ? Communication orale au colloque international de l'Association française de science politique : *Les mondes agricoles en politique*. Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 22 mai.
- Ricoeur, P. (1993a). Expliquer, comprendre. Postface à J.-P. Klein, I. Darrault-Harris, *Pour une psychiatrie de l'ellipse. Les aventures du sujet en création*, PUF, Paris, 261-268.
- Ricoeur, P. (1993b). *Interprétation. Lectures 2*. Seuil, Paris.
- Salmona, M. (2007). Dépressions et suicides dans le monde des petits paysans. *Rhizome*, 28, 5 et 9.
- Salmona, M. (2003). Les champs de la détresse. *Agrobioscience Agenda*, 44-47.
- Salmona, M. (1994). *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*. L'Harmattan, Paris.
- Santiago-Delefosse, M. (2002). *Psychologie de la santé. Perspectives qualitatives et cliniques*. Mardaga, Liège.
- Saporta, I. (2011). *Le livre noir de l'agriculture. Comment on assassine nos paysans, notre santé et l'environnement*. Fayard, Paris.

- Schmit, G. (2000). Le DSM IV raconté aux enfants et aux pédopsychiatres. *Pour la recherche*, 24. [web.psydoc-fr.broca.inserm.fr](http://web.psydoc-fr.broca.inserm.fr)
- Stack, C. (2001). Occupation and suicide. *Social Science Quarterly*, 82, 2, 384-396.
- Stark, C., Gibbs, D., Hopkins, P. (2006). Suicide in farmers in Scotland. *The International Electronic Journal of Rural and Remote Health Research, Education Practice and Policy*. [www.rrh.org.au/home](http://www.rrh.org.au/home)
- Steiler, D. (2010). *Prévenir le stress au travail : de l'évaluation à l'intervention*. Retz, Paris.
- Stora, J.-B. (2010). *Le Stress*. PUF, Paris.
- Thébaud-Mony, A. (2007). Le suicide apparaît comme un acte ultime de résistance. Propos recueillis par Sonya Faure, *Libération*, 15 mars.
- Valléry, G., Leduc, S. (2012). *Les risques psychosociaux*. PUF, Paris.
- Vézina, M. (2003). Les fondements théoriques de la psychodynamique du travail. Dans M. Neboit, M. Vézina, (eds), *Stress au travail et santé psychique*, Octarès, Toulouse, p. 111-118.
- Vivea (2005). Accompagner les agriculteurs fragilisés. *Les recherches-actions VIVEA*, 2, 1<sup>er</sup> semestre.
- Vivéa (2007a). *Formation et publics fragilisés*. Projet Kaléinove.
- Vivéa (2007b). *Se former à partir des pratiques professionnelles*. Projet Kaléinove.
- Vivéa (2009). *Le développement et l'agriculture durable*.

## NOTES

1. Voir le site de Pierre Priolet : <http://www.consommer-juste.fr/forum/topic/13>
2. Les propos du ministre : « Je souhaite une écoute solidaire pour tous les agriculteurs en détresse. La cause du suicide est une vraie cause nationale ». <http://agriculture.gouv.fr/plan-prevention-suicide-agriculteur>
3. « Dans la hiérarchie des niveaux de preuve établie par la médecine fondée sur les faits prouvés, l'étude prospective est en effet considérée comme permettant le meilleur contrôle des données d'observation, se rapprochant ainsi du schéma expérimental de l'essai clinique randomisé » (Giroux, 2011 :299).
4. L'étude indique pourtant un nombre de suicides inférieur en 2009 (141) par rapport à 2008 (146).
5. Ce terme désigne les approches développées successivement à partir des travaux de H. Selye, J. Siegrist, R. A. Karasek et R. S. Lazarus (cf. les ouvrages de synthèse : Stora, 2010 ; Steiler, 2010 ; Haubold, 2011).
6. En effet, « Identifying and understanding causes of disease is arguably the central aim of the discipline of epidemiology » (Parascandola, 2011 :244).
7. Pour le moment du moins : « Une actualisation régulière des données permettra de suivre l'évolution du phénomène analysé » (Bossard et coll., 2013 :15).
8. Il en va de même pour l'enquête Cosmop, proposant des « résultats essentiellement descriptifs » (Geoffroy-Perez, et coll. 2010 :6).
9. Les causes spécifiques de décès ciblées sont les décès, d'origine traumatique, par « causes externes de morbidité et de mortalité » (CIM-10 : codes V01-Y98), comprenant les accidents, les homicides et les décès par « lésions auto-infligées », qui désignent spécifiquement les suicides (codes X64 à X90 et Y870). Les codes CIM-10 des cas reconnus comme suicides (lésions auto-infligées) sont répartis en sept groupes : suicides par pendaison ; suicides par arme à feu, explosifs ; suicides par submersion ; suicides par ingestion de produit ; suicides par saut dans le



vide ; suicides par utilisation d'un instrument tranchant ; suicides par autres moyens et moyens non précisés.

10. « Ultimately, in the context of chronic disease epidemiology, the multifactorial concept of causation was as much pragmatic as it was scientific » (Parascandola, 2011 :254).

11. « L'étude Cosmop est conduite de manière systématique, dans une optique de surveillance, sans hypothèse spécifique. » (Geoffroy-Perez, et coll. 2010 :6). Nous soulignons.

12. Dix-sept catégories socioprofessionnelles sont retenues par la MSA. Les questions de définition et du contrôle du titre d'agriculteur sont posées par J. Rémy (1987 et 2008).

13. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) définit le facteur de risque comme « toute particularité, caractéristique ou exposition d'un individu qui augmente la probabilité de développer une maladie ou de subir un traumatisme ». Cette relation ne permet pas de savoir si les facteurs de risque étudiés sont cause ou conséquence des troubles générés.

14. « Les conditions de travail sont notamment caractérisées par de fortes contraintes physiques, de larges amplitudes horaires, une pression économique importante notamment via la dépendance directe des fluctuations des politiques publiques européennes, des contraintes environnementales et climatiques, ainsi que des événements sanitaires comme lors de la crise due au risque d'encéphalopathie spongiforme bovine à la fin des années 1990. Toutes ces contraintes professionnelles peuvent avoir des répercussions indéniables sur l'équilibre personnel des travailleurs agricoles. Ceci est d'autant plus vrai que les agriculteurs doivent assez souvent faire face à un isolement professionnel et social. Cet isolement professionnel, rapporté par ailleurs comme un facteur de risque de suicide potentiel, semble plus important dans la population des agriculteurs que dans d'autres populations d'actifs (Gallagher, 2008) tout comme un certain isolement social plus global (Morisseau et coll., 2007 ; Cohidon et coll., 2010b). [...] L'excès de mortalité par suicide observé à partir de 2008 dans l'étude pourrait être pour partie associé aux fortes contraintes financières, liées à la crise économique, subies par le monde agricole depuis 2007. [...] L'intrication parfois importante entre vie familiale et vie professionnelle peut également être considérée comme un facteur d'aggravation des contraintes psychosociales auxquelles cette population doit faire face. » (Bossard et coll., 2013 :18-19).

15. Qui répond à ce type de définition : « By causative factor we mean a factor that increases the risk that a given disease will develop and in the absence of which the disease would occur less frequently than the summation of factors that lead to a certain effect » (Parascandola, 2011 :253).

16. À propos de l'enquête Cosmop : « La multiplicité des tests effectués peut faire apparaître des associations statistiquement significatives par artefact qui peuvent ne pas traduire un risque réel. » (Geoffroy-Perez, et coll. 2010 :6).

17. « [...] There is no rational way to decide how large a difference there must be before we accept it as indicating a cause-effect relationship » Yerushalmy, 1962 :227, cité par Parascandola, 2011 :258).

18. Fonds pour la formation des Entrepreneurs du Vivant (financement par la Confédération paysanne, la Coordination rurale, les Jeunes Agriculteurs, la FNSEA et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture).

19. Cf. « Les liens entre les conditions de travail et le suicide restent cependant extrêmement difficiles à mettre en évidence, compte tenu de la complexité des facteurs impliqués (Hawton et coll., 1999) et de la variété des situations concernant l'activité agricole (MSA, 2009) » (Bossard et coll., 2013 :19).

---

## RÉSUMÉS

Cet article présente un bref état des lieux des évaluations existant actuellement sur le suicide en lien avec le travail chez les professionnels de l'agriculture en France. Sont ensuite examinées les difficultés posées par la caractérisation épidémiologique dans la perspective des démarches de prévention du risque suicidaire : différentes séries de « facteurs de risques » sont avancées par les études portant sur le travail agricole, soutenues par l'idée déterminismes causaux, sans une suffisante considération des déterminismes causaux qui peuvent être impliqués. On constate que ces enquêtes, indispensables, demeurent incomplètes, trop statiques et parfois contradictoires, et gagneraient à être complétées par des analyses plus circonstanciées en matière de processus de fragilisation et de déliaison.

This article presents a summary of the current situation of the evaluations of suicide among agriculture sector workers in France. We then examine the difficulties involved in conducting a classical epidemiological characterization of approaches to suicide risk prevention. Agricultural work studies often put forward various series of "risk factors", reinforcing the idea that their quantitative accumulation leads to psychiatric decompensation, without sufficiently taking into account other, often qualitative causal factors. We notice that these necessary investigations remain incomplete in their research, static in their approach, and contradictory in their results. They would be more comprehensive if more elaborate analyses focusing on fragilization and disconnect were conducted.

En este artículo se presenta un breve resumen de las evaluaciones existentes actualmente sobre el suicidio en relación con el trabajo en profesionales de la agricultura en Francia. Se examinan posteriormente los retos planteados por la caracterización epidemiológica en el contexto del riesgo de suicidio teniendo como perspectiva las estrategias de prevención del riesgo suicidario: diferentes series de factores de riesgos son propuestas por los estudios que tratan el trabajo agrícola, apoyados por la idea del determinismo causal, sin una suficiente consideración de determinismos causales que pueden estar involucrados. Cabe señalar que estas investigaciones aunque indispensables son incompletas, demasiado estáticas y a veces contradictorias y se beneficiarían de ser complementadas por un análisis más circunstancial en materia de procesos de fragilización y desvinculación.

## INDEX

**Keywords :** agriculture, suicide, risk factors, evaluation, epistemology

**Mots-clés :** agriculture, suicide, facteurs de risque, évaluation, épistémologie

**Palabras claves :** agricultura, suicidio, factores de riesgo, evaluación, epistemología

AUTEUR

**PHILIPPE SPOLJAR**

Université de Picardie Jules-Verne (Amiens), Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des  
Conflits (EA 4289)

fr